



GUIDE DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Bienvenue à Saint-Wenceslas!



C'est à bras grands ouverts que nous vous accueillons dans notre magnifique municipalité. Fiers que vous nous ayez choisis, sachez que nous ferons tout ce qu'il est possible de faire pour faciliter votre intégration dans votre nouveau milieu.

À commencer par ce guide, spécialement conçu pour vous. Feuilletez-le attentivement afin d'y découvrir une foule d'informations utiles et pratiques. Puis, vous constaterez que mon équipe et moi sommes à votre entière disposition pour répondre à vos questions et à vos préoccupations. N'hésitez pas à communiquer avec nous, car vous connaître

nous importe.

Finalement, vous gagnerez à vous impliquer activement dans la communauté. Saisissez ces opportunités pour contribuer au dynamisme de Saint-Wenceslas.

En somme, nouvelles Wencesloises, nouveaux Wenceslois, chez nous, c'est désormais chez vous!

Réal Deschênes

Maire



On aime la visite!

Au début de septembre de chaque année se tient, autour de la belle église de Saint-Wenceslas, un marché aux puces qui attire des gens de partout. Vous découvrirez une population fière, entreprenante et qui aime se rassembler. Et comment ne pas être impressionné par les nombreuses activités de loisirs, les charmantes entreprises ainsi que par les événements rassembleurs qui ont lieu à « Saint-Wen ».

En effet, le centre communautaire Florian-Turcotte offre à la population des activités sportives et culturelles, et de grandes entreprises côtoient les PME dans des domaines variés (construction, commerces, agriculture, services, soins de santé). De plus, les résidents bénéficient d'une bibliothèque neuve et d'un CPE. La population est aussi fière de posséder une école primaire avec option musique.

Situé près des autoroutes 20, 40 et 55, Saint-Wenceslas est accessible et accueillante. Pour sa population, « chez nous, c'est chez vous! »

Un peu d'histoire

L'histoire de Saint-Wenceslas débute en 1856, alors que le tracé de la Grande ligne (route 161) est réalisé. L'érection canonique est faite en 1857 par Monseigneur Cooke, évêque de Trois-Rivières. Toutefois, la paroisse Saint-Wenceslas naît officiellement le 30 juin 1864, suite à la division du Township d'Aston en trois municipalités.

- ◆ **1877** Début de la construction de l'église, dont l'emplacement fait partie de l'histoire de « Saint-Wen » : fallait-il la construire à l'est ou à l'ouest de la route 161? Un vif débat s'en suivit et le grand bâtisseur, monseigneur Marquis, trancha; l'église sera construite... en plein milieu de la route.
- ◆ **1922** Le village se détache de la municipalité.
- ◆ **1995** Création de la nouvelle municipalité par la fusion de l'ancienne municipalité et du village de Saint-Wenceslas.

Atouts

- ◆ École primaire (offrant un programme de musique)
- ◆ Guichet automatique Desjardins
- ◆ Centre communautaire Florian-Turcotte
- ◆ Développement résidentiel et industriel
- ◆ Parc, terrains de balle et de pétanque, voies cyclables
- ◆ Plusieurs commerces de détail et industries
- ◆ Comptoir postal express
- ◆ Marché aux puces annuel
- ◆ Nombreux événements rassembleurs

CONSEIL MUNICIPAL ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Les assemblées ordinaires du conseil municipal se tiennent tous les premiers lundis du mois, à 19 h 30, sauf avis contraire. Vous pouvez également consulter les dates des séances du conseil sur le site internet de la municipalité au <https://www.municipalitestwenceslas.com/administration/seances-de-conseil>.

Les assemblées se déroulent au centre communautaire Florian-Turcotte (1025, rue Hébert) et toute personne désireuse d’y assister est la bienvenue.

❖ Coordonnées

Mairie de Saint-Wenceslas

1055, rue Richard
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

☎ 819 224-7784

✉ mun.stwen@sogetel.net

🌐 <https://www.municipalitestwenceslas.com>

❖ Conseil municipal

- ♦ **M. Réal Deschênes**, maire
- ♦ **Mme Martine Bechtold**, conseillère, siège #1
- ♦ **Mme Bianka Langlais**, conseillère, siège #2
- ♦ **Mme Sophie Martinbeault**, conseillère, siège #3
- ♦ **Mme Patricia Lebel**, conseillère, siège #4
- ♦ **M. Jimmy-Frank Dion**, conseiller, siège #5
- ♦ **M Renaud Hould**, conseiller, siège #6

❖ Personnel de soutien

Direction générale

- ♦ **Mme Carole Hélie**, directrice générale et secrétaire-trésorière
- ☎ 819 224-7784, poste 2221
- ♦ **Mme Chantal Dionne**, adjointe administrative
- ☎ 819 224-7784, poste 2222

Appel d’urgence : 911

❖ Heures d’ouverture de la mairie

LUNDI À MERCREDI	8 H À 12 H ET 13 H À 16 H 30
JEUDI	8 H À 12 H ET 13 H À 18 H 30
VENDREDI À DIMANCHE	FERMÉ

Travaux publics

- ♦ **M. Denis Brulé**, responsable des travaux publics et adjoint à l’inspecteur municipal
- ☎ 819 224-7784
- ☎ 819 996-4629 (cellulaire)
- ♦ **M. Robert Lamothe**, journalier
- ☎ 819 224-7784
- ☎ 819 384-0202 (cellulaire)

Sécurité incendie

- ♦ **M. Martin Houle**, directeur du service incendie
- ☎ 819 384-9946 (cellulaire)
- ✉ martinh@tlb.sympatico.ca

Loisirs

- ♦ **Mme Stéphanie Béliveau**, coordonnatrice des loisirs
- ☎ 819 224-7784, poste 2225
- ✉ loisirsst-wenceslas@hotmail.com



Table des matières

Conseil municipal et personnel de soutien	4
Coordonnées.....	4
Heures d’ouverture de la mairie	4
Conseil municipal.....	4
Personnel de soutien.....	4
Établissement	6
Services	8
Aide alimentaire.....	8
Bibliothèque.....	8
Bulletin municipal	8
Collecte d’ordures et récupération	9
Camp de jour	9
Éducation	10
Emploi	11
Famille	13
Meubles et vêtements	13
Office municipal d’habitation.....	14
Organismes communautaires.....	14
Santé.....	15
Transport adapté	15
Loisirs, culture et vie communautaire	16
Loisirs Saint-Wenceslas.....	16
Ligues sportives.....	16
Installations sportives.....	16
Parcs et aires de jeux	16
Piste cyclable.....	16
Groupes sociaux, communautaires et de loisirs.....	16
Location de salle.....	17
Évènements	17
Règlements (en bref).....	18
Présentation de la MRC de Nicolet-Yamaska	20
Ressources gouvernementales concernant l’immigration.....	21
Autres ressources utiles	23



ÉTABLISSEMENT

❖ Services de télécommunication

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'entreprises qui offrent des forfaits pour la téléphonie, la télévision et l'internet.

Sogetel

111, rue du 12-Novembre
Nicolet (Québec) J3T 1S3
☎ 1 866 764-3835 | Sans frais
✉ info@sogetel.com
🌐 <http://www.sogetel.com>

Maskatel

☎ 1 877 627-5283 | Sans frais
🌐 <https://www.maskatel.ca>

Télébec

☎ 1 888 835-3232 | Sans frais
🌐 <https://www.telebec.com>

Cogeco

☎ 1 866 921-5792 | Sans frais
🌐 <http://www.cogeco.ca/fr>

Hydro-Québec

Avant d'emménager à une nouvelle adresse, vous devez faire une demande d'abonnement à Hydro-Québec, afin d'éviter de vous retrouver sans électricité le jour de votre installation.

✦ Pour transférer le service d'électricité à une nouvelle adresse ou effectuer une demande d'abonnement pour devenir client, consultez le <http://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/demenagement> ou appelez sans frais au 1 888 385-7252



Vidéotron

☎ 1 877 512-0911 | Sans frais
🌐 <http://www.videotron.com/residentiel>

Bell

☎ (pour magasiner des services internet, de télévision ou de téléphonie) : 1 866 778-5529 | Sans frais
☎ (pour magasiner un nouveau forfait ou un nouvel appareil mobile) : 1 888 466-2453 | Sans frais
🌐 <http://www.bell.ca/Accueil>

❖ Taxes municipales

La valeur des taxes municipales que les propriétaires d'habitation versent à la municipalité est principalement fondée sur la valeur de la résidence et du terrain.

La ville est tenue de faire parvenir la facture de taxes avant le 1^{er} mars de chaque année, sauf exception.

Pour plus d'informations, consultez le <https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/achat-vente/financement-et-taxes>

ou contactez la
mairie de votre municipalité.

❖ Droit de mutation immobilière

Le droit de mutation immobilière, souvent appelé taxe de bienvenue, est une taxe qui doit être payée à la municipalité par tout nouvel acheteur d'un immeuble situé sur son territoire. Cette taxe s'applique lors de l'acquisition d'un immeuble neuf ou usagé et du terrain, ou du terrain seulement.

Calcul du montant du droit de mutation immobilière

Le calcul de la somme à payer se base sur le plus élevé des montants suivants :

- ♦ le prix payé pour l'acquisition de l'immeuble (prix d'achat);
- ♦ le montant de la contrepartie inscrite à l'acte de transfert (par exemple, le prix de vente total moins la valeur des meubles);
- ♦ la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale multipliée par un facteur pour tenir compte de la valeur marchande réelle de l'immeuble.

Pour plus d'informations, consultez le <https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/achat-vente/financement-et-taxes>.

Informez-vous également auprès de votre notaire lors de l'acquisition de l'immeuble.

❖ Programme de revitalisation résidentielle

La municipalité de Saint-Wenceslas s'est dotée d'un programme de crédit de taxes afin de favoriser la revitalisation du milieu.

Par conséquent, un crédit de taxes foncières peut être accordé lors de la rénovation et de la restauration d'un bâtiment ayant au moins 20 ans afin de compenser en partie les coûts des travaux. Un crédit de taxes peut être aussi attribué pour la construction d'un bâtiment.

Pour plus d'informations, contactez la mairie de Saint-Wenceslas.



SERVICES

❖ Aide alimentaire

Centre d'action bénévole de Nicolet

207, rue du Frère-Dominique
Nicolet (Québec) J3T 1K6

☎ 819 293-8560
1 888 993-4841 | Sans frais

✉ cabn@sogetel.net

📘 Centre d'action bénévole de Nicolet

Ludolettre

91, rue Fleury
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-3023

✉ ludolettre@ludolettre.qc.ca

📘 Ludolettre

<https://cdcnicolet-yamaska.ca/repertoire/ludolettre/>

❖ Bibliothèque

Bibliothèque Jeanne-Hébert

1035, rue Hébert
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

☎ 819 224-4169

✉ biblio073@reseaubibliocqlm.qc.ca

📘 Bibliothèque municipale Jeanne-Hébert

Services offerts

Les services offerts par la bibliothèque sont gratuits :

- ♦ plus de 2 700 livres accessibles aux abonnés;
- ♦ prêts informatisés (<https://www.biblietcie.ca>);
- ♦ activités culturelles.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

LUNDI	16H À 20H
JEUDI	16H À 20H

❖ Bulletin municipal

♦ Journal l'Écho municipal

Le Journal l'Écho municipal est publié mensuellement (sauf en janvier et août) et les quelque 525 copies sont distribuées dans la municipalité. Vous pouvez également le recevoir par courriel en communiquant votre adresse électronique au comité du Journal l'Écho municipal à l'adresse journal.stwen@sogetel.net. Pour faire paraître un article, une chronique ou une annonce, faites parvenir votre texte avant le 10 du mois au comité de l'Écho aux coordonnées ci-dessous ou en format « Word » à l'adresse journal.stwen@sogetel.net.

Le Journal l'Écho municipal de Saint-Wenceslas

1055, rue Richard
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

Vous pouvez consulter les dernières éditions sur le site internet de la municipalité au <https://www.municipalitestwenceslas.com/services-aux-citoyens/journal-lecho-municipal-de-saint-wenceslas>.



Camp de jour

La municipalité de Saint-Wenceslas offre un service de camp de jour estival.

Il débute dès la fin des classes et se termine à la mi-août pour une durée totale de huit semaines. Le service est disponible pour les enfants âgés de 5 à 12 ans. Les enfants ont accès à des ateliers animés ainsi qu'à diverses activités.

Horaire : Lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h 30.

La formule à temps partiel, qui consiste en deux jours par semaine, est également disponible.

Pour plus d'informations, veuillez appeler la coordonnatrice en loisirs au **819 224-7784, poste 2225** ou à l'adresse loisirsst-wenceslas@hotmail.com.

❖ Collecte d'ordures et récupération

♦ Jour de la collecte : mercredi.

La collecte des ordures ménagères et les matières recyclables est effectuée aux 2 semaines, en alternance pendant toute l'année.

Lorsque vous placez vos bacs (ordures et récupération) sur le bord du chemin, assurez-vous que les roues soient vers votre maison.

- ♦ La collecte des déchets dits « encombrants » est effectuée en **mars, mai, juillet et décembre**.

Pour plus d'informations, contactez la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska.

3075, avenue Nicolas-Perrot, bureau 201
Bécancour (Québec) G9H 3C1

☎ 819 294-2999

✉ info@rigidbny.com

🌐 <http://www.rigidbny.com>

Site de dépôt pour la peinture

♦ Pièces et Accessoires Rive-Sud

1380, rue Principale
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

Site de récupération pour le matériel électronique

♦ Centre communautaire Florian-Turcotte

1025, rue Hébert
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0



❖ **Éducation**

La MRC de Nicolet-Yamaska (MRC) dispose de services d'éducation de qualité partout sur son territoire. Les services publics sont offerts par la Commission scolaire de la Rivéraine dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Centre de services scolaire de la Rivéraine

375, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6
☎ 819 293-5821

<http://www.csrivéraine.qc.ca>

École primaire Jean-XXIII

◆ **Services dispensés**

Services réguliers : préscolaire et primaire 1^{er}, 2^e et 3^e cycles.
Services complémentaires : animation Passe-Partout, ortho-pédagogie, psychologie et psychoéducation.

En plus du programme scolaire régulier, l'école Jean XXIII offre, depuis 2006, un programme particulier de musique au primaire. Celui-ci est maintenant reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), et permet à l'élève inscrit de recevoir tout près de 200 heures de formation musicale par année.

◆ **Coordonnées**

1250, rue Principale
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0
☎ 819 224-7739
✉ de.jean-xxiii@csrivéraine.qc.ca

<https://www.csrivéraine.qc.ca/jean-xiii>

Horaire des élèves

8 h 10 à 11 h 35 et 12 h 50 à 14 h 55

Écoles secondaires

Trois écoles de niveau secondaire se situent dans la MRC : l'école secondaire Jean-Nicolet, l'école secondaire La Découverte et le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption (privé).

◆ **École secondaire Jean-Nicolet**

497, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6
☎ 819 293-5821, poste 2218
✉ direction.jean-nicolet@csrivéraine.qc.ca

<http://www.esjn.csrivéraine.qc.ca>

◆ **École secondaire La Découverte**

401, rue Germain
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0
☎ 819 399-2122
✉ direction.la-decouverte@csrivéraine.qc.ca

<http://www.esld.ca>

◆ **Collège Notre-Dame-de-l'Assomption**

225, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 0A2
☎ Téléphone : 819 293-4500
✉ info@cnda.qc.ca

<http://www.cnda.qc.ca>



Éducation aux adultes

Deux centres d'Éducation des adultes de la Commission scolaire de la Rivéraine se situent dans la MRC : le Centre Nicolet et le Centre Saint-François. L'Éducation des adultes de la Commission scolaire de la Rivéraine offre une variété de formations (scolaires, axées sur l'emploi et grand public) ainsi que le programme de participation sociale.

<http://www.formationdesadultes.com>

◆ **Centre Nicolet**

1220, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 1K6
☎ 819 293-5968

◆ **Centre Saint-François**

93, rue Marie-Victorin
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0
☎ Téléphone : 450 568-2277

Formation professionnelle

Deux écoles du Centre de formation professionnelle de la Rivéraine se trouvent dans la MRC de Nicolet Yamaska soient l'École d'agriculture de Nicolet et l'École de mécanique de machines fixes. Ces établissements offrent une formation de qualité appuyée par des installations modernes et des activités pédagogiques enrichissantes.

◆ **École d'agriculture de Nicolet**

575, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1H8
☎ 819 293-5821, poste 2364

<https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-d-agriculture-de-nicolet>

◆ **École de mécanique de machines fixes**

401, rue Germain
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0
☎ 819 293-5821, poste 2364

<https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-de-mecanique-de-machines-fixes>

❖ **Emploi**

**Carrefour jeunesse-emploi
comté Nicolet-Bécancour**

Cet organisme a pour mission d'accompagner et de guider les personnes de 16 à 35 ans vers l'emploi, un retour aux études, la persévérance scolaire, l'éducation financière, l'entrepreneuriat, le volontariat et le bénévolat, l'établissement en région, le développement d'un projet ou l'engagement dans sa communauté.

Le CJE offre des services d'accompagnement aux personnes immigrantes qui visent à faciliter et accélérer leur processus d'intégration en les soutenant dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière qu'elles puissent participer pleinement à la vie collective québécoise.

Le Carrefour jeunesse-emploi dessert l'ensemble des municipalités de la MRC et son équipe volante peut se déplacer près de chez vous.

1330, boulevard Louis-Fréchette, C. P. 28
Nicolet (Québec) J3T 1A1
☎ 819 293-2592
✉ cje@cjenicbec.org
🌐 <http://www.cjenicbec.org>



Stratégie Carrière

Cet organisme offre une variété de services afin d'aider leur clientèle à développer leur employabilité, à effectuer des choix professionnels éclairés et à intégrer le marché du travail. Stratégie Carrière couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

88, Place du 21-Mars, bureau 203
Nicolet (Québec) J3T 1E9

☎ 819 373-1726
1 866 373-1726 | Sans frais

✉ info@strategiecarriere.com

<http://www.strategiecarriere.com>

Services intégrés pour l'emploi

Cet organisme a pour mission de favoriser l'amélioration de la condition socio-économique des femmes en les outillant dans leurs démarches de formation et d'emploi ainsi qu'en faisant la promotion de la reconnaissance du droit des femmes au travail. Services intégrés pour l'emploi couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

88, Place du 21-Mars, bureau 203
Nicolet (Québec) J3T 1G2

☎ 819 293-8494
1 866 298-6007 | Sans frais

✉ info@siemploi.com

<http://www.siemploi.com>

Service externe de main-d'œuvre

Cet organisme, en collaboration avec Services Québec, offre des services d'aide à l'insertion, à la réinsertion et au maintien à l'emploi pour les personnes ayant des limitations physiques, intellectuelles, sensorielles ou psychiques. Le Service externe de main-d'œuvre couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

700, rue de Monseigneur-Panet
Nicolet (Québec) J3T 1C6

☎ 819 293-2231

✉ semocentreduquebec@semocq.com

<http://www.semocq.com>

Employeurs potentiels

Pour connaître les entreprises qui se trouvent à Saint-Wenceslas, consultez le site internet de la municipalité au <https://www.municipalitestwenceslas.com/decouvrez-st-wenceslas-2/nos-entreprises-et-organismes>.



❖ Famille

CPE et garderies

De nombreuses options s'offrent aux parents qui recherchent un service de garde pour leur(s) enfant(s) : milieux de garde reconnus (centre de la petite enfance, garderies privées subventionnées, garderies privées non subventionnées et milieu familial reconnu) et milieu familial non reconnu.

Afin de faciliter les démarches de recherche d'une place en service de garde, il existe un guichet unique d'accès aux services de garde (La Place 0-5) auquel vous pouvez accéder au lien suivant : <http://www.laplace0-5.com>.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du ministère de la Famille au <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/Pages/index.aspx>

Ludolettre

Cet organisme est un centre d'éducation populaire et travaille à l'amélioration des conditions de vie pour les familles.

91, rue Fleury
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-3023

✉ ludolettre@ludolettre.qc.ca

f [Ludolettre](#)

<https://cdnicolet-yamaska.ca/repertoire/ludolettre/>



❖ Meubles et vêtements

La Commode de Saint-Wenceslas

1240, rue Principale

☎ 819 224-4055

Ouvert le lundi, de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h.

<https://www.municipalitestwenceslas.com/decouvrez-st-wenceslas-2/nos-entreprises-et-organismes/>

Vestiaire Ludolinge

91, rue Fleury
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-3023

✉ ludolettre@ludolettre.qc.ca

f [Ludolettre](#)

<https://cdnicolet-yamaska.ca/repertoire/ludolettre/>

Centre d’action bénévole de Nicolet

207, rue du Frère-Dominique
Nicolet (Québec) J3T 1K6

☎ 819 293-8560
1 888 993-4841 | Sans frais

✉ cabn@sogetel.net

f [Centre d’action bénévole de Nicolet](http://www.cdcnicolet-yamaska.ca)

<http://www.cdcnicolet-yamaska.ca>

❖ Office municipal d’habitation

Logements disponibles pour les personnes de 50 ans et plus, seules ou en couple, à faible revenu.

- ◆ Différents services offerts.
- ◆ Capacité de 10 logements.
- ◆ Le coût du loyer correspond à 25 % du revenu du locataire.

1215, rue Lessard
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

Pour plus d’informations, contactez l’Office municipal d’habitation au Cœur du Québec aux coordonnées ci-dessous.

Office municipal d’habitation au Cœur du Québec

425, 5e Rue
Daveluyville (Québec) G0Z 1C0

☎ 819 367-2166

✉ omhdaveluyville@tlb.sympatico.ca

❖ Organismes communautaires

De nombreux organismes communautaires situés près de Saint-Wenceslas offrent une variété de services liés aux besoins concernant :

- ◆ la santé physique ou mentale;
- ◆ un handicap physique ou intellectuel;
- ◆ le rôle de proche aidant;
- ◆ les dépendances;
- ◆ la justice;
- ◆ la défense des droits des femmes;
- ◆ la lutte aux agressions à caractère sexuel;
- ◆ l’hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale;
- ◆ les déclarations de revenus et la rédaction de formulaires gouvernementaux;
- ◆ le transport pour des rendez-vous médicaux ou judiciaires;
- ◆ l’entretien ménager, la préparation de repas et les commissions;
- ◆ et autres.

Pour plus d’informations, consultez le site internet de la Corporation de développement communautaire au lien suivant :

<http://www.cdcnicolet-yamaska.ca/membres>.



❖ Santé

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) est responsable de la coordination des soins et services offerts à la population du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Pour plus d’informations sur les services offerts et les différentes installations, consultez le [http:// www.ciuussmcq.ca](http://www.ciuussmcq.ca).

Points de services dans la MRC de Nicolet-Yamaska

◆ Centre Christ-Roi

Hôpital, CHSLD, CLSC
675, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 1S4

☎ 819 293-2071

◆ Clinique médicale Landry-Fréchette

890, 10e Rang
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

☎ 819 224-7577

◆ CLSC de Saint-Léonard-d’Aston

346, rue Béliveau
Saint-Léonard-d’Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-3666

◆ GMF Saint-Léonard-d’Aston

360, rue Béliveau
Saint-Léonard-d’Aston (Québec) J0C 1M0

☎ 819 399-2030

◆ Clinique médicale de Nicolet

1691, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 1Z6

☎ 819 293-2022

819 415-1120 | Sans rendez-vous (clients inscrits)

◆ Coopérative de Solidarité et de Santé Shooner-Jauvin

10, rue Georges, bureau A
Pierreville (Québec) J0G 1J0

☎ 450 568-3296

◆ Centre Filles de la Sagesse (incluant la Maison de naissance de la Rivière)

1275, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 1W4

☎ 819 293-2071

❖ Transport adapté

Corporation de Transport Adapté Grand Tronc

☎ 1 800 567-7621

✉ ctagrandtronc@gmail.com

Info-santé : 811





LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

❖ Loisirs Saint-Wenceslas

Cet organisme a pour mission d'offrir des activités sportives et socioculturelles. De plus, il est responsable de l'entretien des installations de loisirs de la municipalité. Les Loisirs Saint-Wenceslas organisent plusieurs événements tout au long de l'année contribuant ainsi au dynamisme de la communauté.

1055, rue Richard
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

☎ 819 224-7784, poste 2225

✉ loisirsst-wenceslas@hotmail.com

Pour plus d'informations,
consultez la page Facebook
[Loisirs de Saint-Wenceslas](#)

❖ Liges sportives

◆ **Baseball de niveau Atome et Moustique**

☎ 819 224-4506

◆ **Tee-ball**

☎ 819 224-4581

◆ **Croquet**

☎ 819 224-7509

◆ **Pétanque**

☎ 819 224-7877

❖ Installations sportives

- ◆ Chalet de services
- ◆ Patinoire
- ◆ Stade Robert-Lessard (terrain de balle)
- ◆ Planchodrome (skatepark)
- ◆ Surface de terrain de hockey synthétique (dek hockey)

❖ Parcs et aires de jeux

- ◆ Parc des tout-petits (terrain de balle)
- ◆ Parc Lacourse (secteur rue Desaulniers)

❖ Piste cyclable

La municipalité de Saint-Wenceslas se trouve sur le chemin des différents circuits vélo de Tourisme Nicolet-Yamaska.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de
Tourisme Nicolet-Yamaska au
<http://www.tourismenicoletyamaska.com/fr/velo/carte-et-circuits>.

❖ Groupes sociaux, communautaires et de loisirs

Chorale

La chorale chante pour les messes, les mariages, les funérailles ou autres.

Horaire de pratique : 2^e lundi du mois.

☎ 819 469-7690

Comité des Tisserandes

En haut du centre communautaire Florian-Turcotte

1020, rue Richard
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

☎ 819 224-4369

Abonnez-vous à la page Facebook de
[Loisirs Saint-Wenceslas](#)
pour demeurer informé des activités à venir!

Club de scrabble

Horaire : lundi, de 12 h 45 à 16 h, de septembre à juin.

Centre communautaire Florian-Turcotte

1025, rue Hébert
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

☎ 819 224-7687

Club de tricot

Horaire : mardi, de 9 h à 11 h 30, de septembre à avril.

Centre communautaire Florian-Turcotte

1025, rue Hébert
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

☎ 819 224-4217

Chevaliers de Colomb de Saint-Wenceslas

☎ 819 224-7702

FADOQ de Saint-Wenceslas

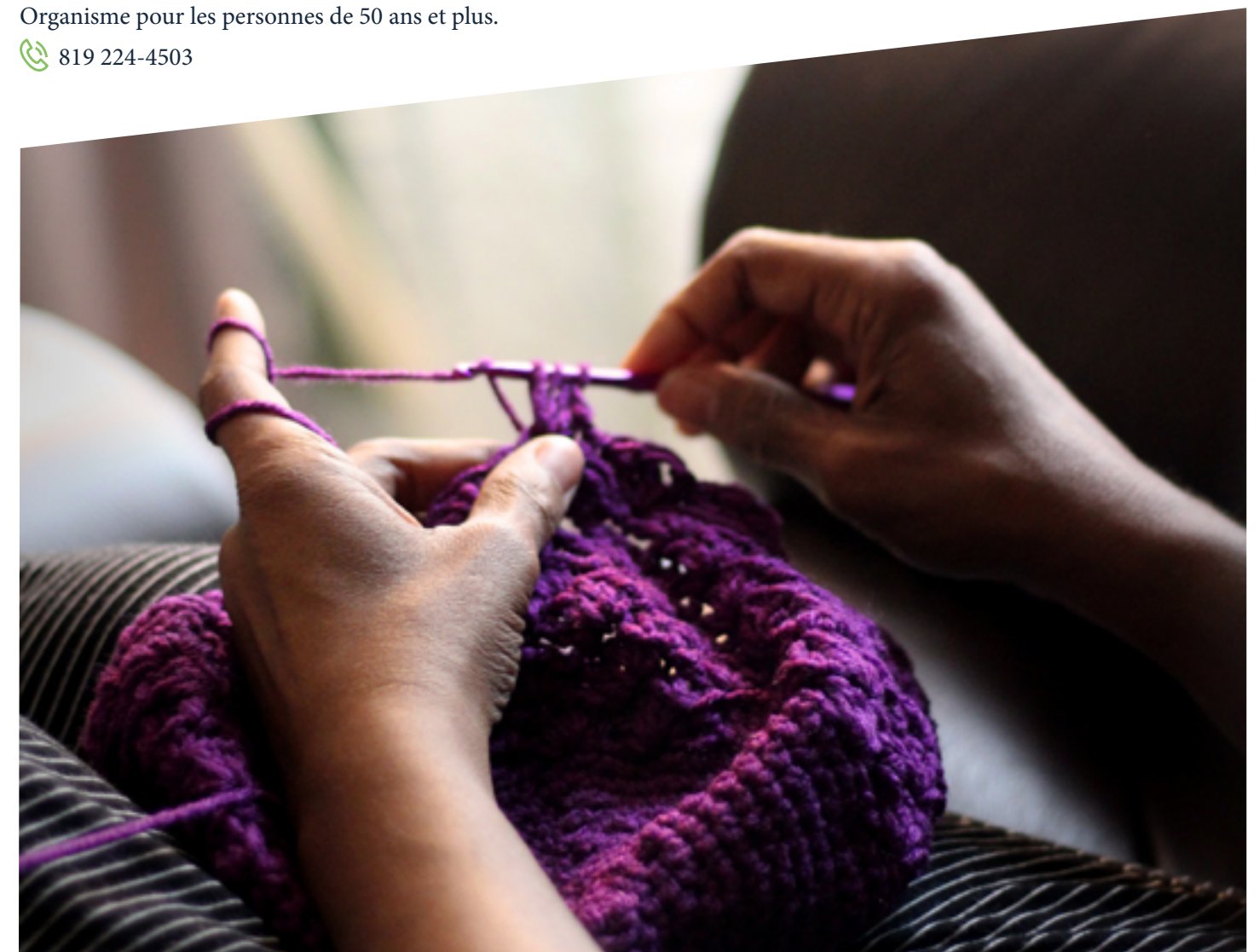
Organisme pour les personnes de 50 ans et plus.

☎ 819 224-4503

❖ Location de salle

Une grande salle (maximum 175 personnes) est disponible pour la location. Elle est située au centre communautaire Florian-Turcotte et est idéale pour les conférences, réunions, réceptions ou tout autre événement.

Pour plus d'informations, appeler la personne responsable
au **819 696-0447**.



RÈGLEMENTS (EN BREF)¹



❖ Nuisances

Entre 22 h et 7 h, il est interdit de causer du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage par exemple en effectuant des travaux de construction, de démolition ou de réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule ou en utilisant une tondeuse.

L'utilisation de pétard ou de feu d'artifice est interdite sans avoir au préalable obtenu un permis (gratuit) auprès du chef pompier.

❖ Matières nuisibles et mauvaises herbes

Il est interdit de laisser pousser sur un terrain des branches, des broussailles ou des mauvaises herbes ou y laisser des ferrailles, des déchets, des détritiques, des substances nauséabondes, des véhicules qui ne sont pas en état de fonctionnement ou autres matières malpropres.

Il est interdit de jeter ou déposer des déchets, des détritiques, des ferrailles et autres matières ou obstructions nuisibles dans les rues, allées, terrains publics ou privés, eaux et cours d'eau municipaux.

❖ Stationnement

Du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, il est interdit de stationner son véhicule sur la voie publique entre 23 h et 7 h, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Les endroits où le stationnement est interdit en tout temps sont indiqués par la signalisation en place.

❖ Animaux

Nul ne peut garder un chien sans avoir préalablement obtenu une licence auprès de la municipalité, et ce, gratuitement.

❖ Prévention et protection contre les incendies

Issues et accès aux issues

Chaque issue et accès aux issues d'un bâtiment doit en tout temps être accessible et en bon état de fonction. Ne pas laisser s'accumuler de neige ou tout autre matière dans les chemins d'issue d'un bâtiment menant à la voie publique ainsi que sur les coursives et escaliers extérieurs.

Avertisseurs de fumée

Le propriétaire du bâtiment doit installer et prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des avertisseurs et des détecteurs de fumée, incluant les réparations et le remplacement, lorsque nécessaire.



❖ La construction, rénovation et installation

Toute personne souhaitant réaliser un projet de construction, de rénovation, de transformation, d'agrandissement ou d'ajouts de bâtiments doit obtenir un permis de construction de la municipalité. Cette dernière peut s'assurer que le projet concerné est conforme aux règlements d'urbanisme et, dans certains cas, aux autres règlements d'application municipale.

Pour toute question ou demande de permis de construction ou de rénovation, veuillez appeler **Mme Anne-Marie Désilets, inspectrice en bâtiment et environnement au 819-519-2997 poste 2223.**

❖ Utilisation et protection de l'eau potable

L'arrosage manuel, à l'aide d'un boyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'arbres et d'arbustes est permis en tout temps.

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20h à 23h.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le règlement au lien suivant : <https://www.municipalitestwenceslas.com/wp-content/uploads/2014/04/R%C3%A8glement-sur-l'utilisation-de-leau-potable.pdf>.

Pour plus d'informations sur les règlements de la municipalité de Saint-Wenceslas, consultez le site <https://www.municipalitestwenceslas.com/administration/reglements-municipaux-demande-de-permis> ou contactez la mairie aux coordonnées indiquées ci-dessous.

♦ **Mairie de Saint-Wenceslas**

1055, rue Richard
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

Téléphone : 819 224-7784

Adresse électronique : mun.stwen@sogetel.net

Pour déposer une plainte, vous pouvez télécharger le formulaire nécessaire au lien suivant : <https://www.municipalitestwenceslas.com/administration/politique-de-gestion-des-plaintes-et-des-requetes>. Vous pouvez également communiquer la mairie aux coordonnées ci-dessus.



¹ Les règlements mentionnés dans ce document ne sont qu'un résumé. La municipalité n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre les textes officiels et la présente version. Les règlements peuvent être modifiés sans préavis. Pour connaître tous les changements apportés, communiquer avec la municipalité. Tous les originaux sont signés au livre des règlements.

PRÉSENTATION DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

La MRC de Nicolet-Yamaska a la responsabilité d'offrir des services techniques et professionnels aux municipalités ainsi que d'établir une planification, une réglementation et des projets structurants relatifs à l'aménagement et au développement du territoire. De plus, elle offre également des services de soutien professionnel et financier en développement économique et aux entreprises.

❖ Services aux citoyens

- ◆ Évaluation foncière
- ◆ Rôle d'évaluation en ligne
- ◆ Inspection en bâtiment (permis)
- ◆ Aménagement du territoire
- ◆ Gestion des cours d'eau
- ◆ Service de génie civil
- ◆ Culture et patrimoine
- ◆ Subvention à la rénovation
- ◆ Prévention des incendies
- ◆ Plan de transition écologique
- ◆ Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et ARTERRE
- ◆ Services à l'entrepreneuriat (démarrage, expansion, acquisition, relève, consolidation)
- ◆ Aide financière aux entreprises (contributions remboursables et non remboursables)
- ◆ Développement agroalimentaire
- ◆ Développement touristique



◆ MRC de Nicolet-Yamaska

257-1, rue de Monseigneur-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1

☎ 819 519-2997

✉ mrcny@mrcny.qc.ca

<http://www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca>

Heures d'ouverture

LUNDI À JEUDI	8 H 30 À 16 H 30
VENDREDI	8 H 30 À 12 H



RESSOURCES GOUVERNEMENTALES CONCERNANT L'IMMIGRATION

❖ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Le Ministère a pour mission de promouvoir l'immigration, la diversité et l'inclusion, de sélectionner les personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation au développement du Québec.

En accompagnant les personnes immigrantes dès l'étranger et tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions. À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :

- ◆ aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration;
- ◆ aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion;
- ◆ à ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne centrée et ajustée aux besoins des personnes immigrantes;
- ◆ aux entreprises à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles
- ◆ et bien d'autres.

Pour plus d'informations, consultez le
<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca>.

Centre de contacts clientèle (Service des renseignements généraux) :
1 877 864-9191 | Sans frais

❖ **Accompagnement Québec**

Dans le cadre d'Accompagnement Québec, les agentes et les agents d'aide à l'intégration évaluent les besoins de la personne immigrante, établissent un plan d'action individualisé, assurent un référencement approprié aux services et organismes ainsi qu'un accompagnement et un suivi continu.

Les agentes et agents d'aide à l'intégration du Ministère sont présents dans toutes les régions du Québec. Ils évaluent vos besoins immédiats ou futurs et préparent avec vous un plan d'action individualisé pour vous aider à :

- Vous établir au Québec (Installation);
- Découvrir la société québécoise (Vie collective);
- Apprendre le français (Francisation);
- Intégrer le marché du travail (Emploi);
- Vous informer sur les procédures d'immigration (Démarches d'immigration).

Accompagnement Québec est un service gratuit et personnalisé offert aux personnes immigrantes. Que vous soyez au Québec ou encore à l'étranger, il facilite votre intégration et votre participation en français à la société québécoise.

Pour plus d'informations ou pour bénéficier des services gratuits d'Accompagnement Québec : <https://www.quebec.ca/immigration/service-integration-personnes-immigrantes/>

La page S'installer et s'intégrer au Québec regroupe des informations et des conseils afin de faciliter et réussir votre intégration au Québec : <https://www.quebec.ca/immigration/installer-integrer>



AUTRES RESSOURCES UTILES

Centre communautaire Florian-Turcotte

1025, rue Hébert
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

Guichet automatique Desjardins

1055, rue Richard
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

Guichet automatique Desjardins

1055, rue Richard
Saint-Wenceslas, G0Z 1J0

Comptoir postal express

1100, rue Hébert
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

☎ 819 224-7587

Fabrique Frère-Saint-André

☎ 819 399-2018

Église de Saint-Wenceslas

1075, rue Richard
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0

Sûreté du Québec

124, rue Denis-Desaulniers
Nicolet (Québec) J3T 1C6

☎ 819 293-4428

Services Québec

1300, boulevard de Port-Royal
Bécancour (Québec) G9H 1X6

☎ 1 866 523-3711 | Sans frais

🌐 <http://www.quebec.ca/services-quebec>

Service Canada

Centre Service Canada à Trois-Rivières,
Victoriaville, Drummondville et Sorel-Tracy

🌐 <http://www.canada.ca/fr.html>

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

☎ 1 800 361-7620 | Sans frais

🌐 <http://www.saaq.gouv.qc.ca>

Député fédéral – M. Louis Plamondon

702, rue de Monseigneur-Panet
Nicolet (Québec) J3T 1C6

☎ 819 293-2041

1 866 693-2041 | Sans frais

✉ louis.plamondon@parl.gc.ca

Député provincial – M. Donald Martel

625, avenue Godefroy, bureau 202
Bécancour (Québec) G9H 1S3

☎ 819 233-3521

1 855 333-3521 | Sans frais

✉ Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca

Urgence : 911

Info-Santé : 811

Centre antipoison du Québec:

1 800 463-5060





Crédits

Ce guide a été réalisé par **Immigraction Nicolet-Yamaska** en collaboration avec la municipalité de Saint-Wenceslas.

Immigraction Nicolet-Yamaska est un projet de la MRC de Nicolet-Yamaska et du Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Béancour.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a contribué financièrement à la réalisation de ce guide des nouveaux arrivants.

Merci à l'appui de la Société d'aide au développement des collectivités de Nicolet-Béancour et à la collaboration de Place aux jeunes Nicolet-Yamaska.

Photos : Laurie-Jane Bourassa (p. 7), Patricia Dubuc (p. 9), Rosaire Lemay (p. 24)

Graphisme : Panga Créations



Avec la participation financière de :

